



## Sainte Marie de Chavagnes

Institut privé en contrat d'association

4 avenue Windsor 06400 Cannes

Tél : 04.92.18.85.55

w.w.w.sainte-marie-cannes.org

Photo  
d'identité

**A RETOURNER DANS LES PLUS BREFS DELAIS**

**Demande d'inscription Année 2025/2026**

Classe demandée **5<sup>ème</sup>**

### Élève

NOM PATRONYMIQUE (déclaré à l'état civil, figurant sur la carte d'identité ou le livret de famille) :

-----

Prénom : -----

Sexe :  M  F

Date de naissance : ----- Lieu de Naissance : -----

Nationalité(s) : -----

**Précisez la LV2 :**  Espagnol  Italien  Allemand

### Année 2024/2025

Etablissement: -----

-----

privé  public

Classe : -----

### Scolarité antérieure

Année scolaire	Classe	Etablissement

Classe(s) redoublée(s) : -----

**Cadre réservé  
au secrétariat :**

Date de  
réception :

-----

RDV :

-----

**Infos :**

-----

-----

-----

-----

**Avis :**

-----

-----

-----

-----

**Décision :**

-----

-----

-----

-----

## Responsable légal 1

Mère       Père       Tuteur       Autre (Précisez) : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

mariée       séparée       divorcée       veuve       autre : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tel Domicile : \_\_\_\_\_ Tel Portable : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Situation professionnelle :  En activité       Recherche d'emploi       Retraitée       Autre : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_ Société : \_\_\_\_\_

## Responsable légal 2

Mère       Père       Tuteur       Autre (Précisez) : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

marié       séparé       divorcé       veuf       autre : \_\_\_\_\_

Adresse : (si différente) \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tel Domicile : \_\_\_\_\_ Tel Portable : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Situation professionnelle :  En activité       Recherche d'emploi       Retraité       Autre : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_ Société : \_\_\_\_\_

## Frères et sœurs

Nombre de frère(s) et sœur(s) : \_\_\_\_\_

Nombre d'enfant(s) scolarisé(s) à Sainte Marie : \_\_\_\_\_

# COLLÈGE (5<sup>ème</sup>)

Dans le cadre du "collège unique" voulu par l'Education nationale, des Projets Pédagogiques différenciés sont ainsi proposés lors de l'inscription, visant à adapter le cadre scolaire aux motivations et aptitudes de chacun.

## PRÉSENTATION

### Centre de Langues et Civilisations Étrangères (CLCE) :

Consciente des enjeux éducatifs du monde dans lequel nous vivons, l'Institution a fait le choix de créer un Centre de Langues et de Civilisations Étrangères proposant 2 disciplines :

**LCE Anglais Plus** : principalement axée sur l'ouverture à L'Europe avec des activités culturelles, des voyages linguistiques et visant à faire acquérir aux élèves une connaissance approfondie de la langue et de la culture anglo-saxonne. Cet enseignement peut perdurer jusqu'en classe de terminale. Il est destiné aux élèves qui manifestent une curiosité pour les langues et les cultures. Il permet aux élèves de passer la certification du Cambridge, du TOEFL et du TOEIC pour les études supérieures. Cet enseignement prévoit en plus des 4 heures d'anglais prévues au programme, un enseignement complémentaire de **2 heures hebdomadaires** de conversation anglaise par des intervenants eux-mêmes anglophones (nationalités américaines ou australiennes). Ce complément de formation se déroule **en demi-classe**.

**LCE Latin et Civilisations antiques** : Cette proposition est un atout considérable dans l'apprentissage du français, des langues vivantes et de l'histoire. Présenté sous une forme ludique, il permettra de se préparer au lycée et aux études supérieures. Telle qu'elle est envisagée, la discipline LCE Latin et Civilisations antiques ne constitue pas un enseignement traditionnel mais un espace de créativité pour acquérir une culture générale nécessaire à la compréhension des grands auteurs, des civilisations et des découvertes scientifiques majeures (**1 heure par semaine**).

### Classe à horaires adaptés :

La 5<sup>ème</sup> (horaires adaptés) sans LCE est destinée également aux élèves justifiant d'une seconde passion (Conservatoire, activité artistique, culturelle, sportive, ...) régulière et extérieure : cours le lundi, jeudi et vendredi de 8h à 15h, le mercredi matin de 8h à 13 h et le mardi de 8h à 17h.

Je vous prie de bien vouloir remplir le talon réponse ci-dessous en cochant un seul choix spécifique. Après **étude du dossier et en fonction des places disponibles**, une réponse vous sera communiquée au plus vite.

### Projets spécifiques : un seul choix parmi

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> 5 <sup>ème</sup> sans LCE  | <input type="checkbox"/> 5 <sup>ème</sup> avec LCE (Anglais Plus <b>et</b> Latin et Civilisations antiques) |
| <input type="checkbox"/> 5 <sup>ème</sup> avec LCE (Anglais Plus)   | <input type="checkbox"/> 5 <sup>ème</sup> avec LCE (Latin et Civilisations antiques)                        |
| <input type="checkbox"/> 5 <sup>ème</sup> (horaires adaptés) sans LCE ( <i>Les disciplines LCE Anglais Plus et Latin et Civilisations antiques ne sont pas dispensées</i> ) |   |

**Important** : S'agissant du module d'enseignement hors contrat (LCE Anglais Plus) il est demandé aux familles un financement complémentaire de **530 €/an** pour les heures de cours mensuels supplémentaires.

S'agissant du module d'enseignement hors contrat (LCE Latin et Civilisations antiques) il est demandé aux familles un financement complémentaire de **281 €/an** pour les heures de cours mensuels supplémentaires.

**NB** : Pour le projet LCE (Anglais Plus / Latin et Civilisations antiques), il est demandé aux familles un financement complémentaire de **614 €/an** pour les heures de cours mensuels supplémentaires

## **INFORMATIONS PRATIQUES**

Les élèves sont accueillis à partir de 07h30. Une étude surveillée est proposée, après les cours, aux élèves qui le souhaitent jusqu'à 18h et le mercredi 13h.

### **ACTIVITÉS PARASCOLAIRES**

L'Association Sportive fédérée à l'UNSS et animée par les enseignants d'EPS propose des entraînements (volley, tennis de table, cirque, step, ...) entre 12h et 14h et/ou le mercredi après-midi.

Des ateliers sont également mis en place entre 12h et 14h :

- Le Bridge
- Le Club Astronomie
- Théâtre
- Atelier Chorale
- Atelier Dessin, ...

Les inscriptions à ces ateliers se font au cours de la première période scolaire (sept-oct.).

### **BUREAU DE LA VIE SCOLAIRE**

Un éducateur référent par niveau

### **CDI (CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION)**

Lieu central d'accès à la culture et à la connaissance, le CDI est ouvert sans interruption aux élèves de 09h00 à 17h00. Il est équipé de 22 ordinateurs permettant aux élèves un plus large choix de recherches.

### **PROJETS D'ACCUEIL**

Différents projets d'accueil peuvent être mis en place selon les besoins de l'élève (PAP, PAI, PPS, PPRE)

### **PASTORALE**

Pour les élèves qui le désirent une catéchèse est proposée dans leur emploi du temps (1heure toutes les 2 semaines).

**Date et Signature du ou des responsables:**

***(Nous vous informons que la signature des responsables légaux est obligatoire)***

